

ASSEMBLEE GENERALE AAPO 2015

du 31/12/2015 à Paris

1 – Accueil et émargement des membres

Etablissement du quorum : le quorum d'un quart des membres est atteint.

78 membres votants / 18 pouvoirs / 12 présents à l'AG

Arrivée à 15h de *Michel Millot-Guibert* / Arrivée à 15h30 de *Maureen Boigen*

2- Assemblée Générale Ordinaire

Point 1 : Présidente de séance : *Marie-Dominique Terrot*

Secrétaire de séance : *Stéphane Dauberville*

Modérateur du temps de parole : *Dominique Auvray*

Point 2 : Rapport moral de la présidente.

MDT lit son rapport moral qui est alors approuvé à l'unanimité puis donne la parole aux membres présents.

Dominique A. propose d'intégrer dans le flyer sur l'APO le premier paragraphe de la 4^e de couverture du dernier Adire, écrit par Jacqueline Besson, qui présente l'APO d'une façon que tous trouvent très claire et très juste. Après discussion, l'AG soutient ce changement.

Monique Michonneau demande ce que MDT a voulu dire concernant le nombre « 20 ou 40 » d'adhérents dans son rapport moral. MDT explique que l'annuaire ne paraît que tous les deux ans et qu'elle désire que les adhérents s'inscrivent rapidement pour avoir suffisamment de personnes présentes sur l'annuaire papier afin que cela soit un reflet réel de ce qu'est l'AAPO.

Les retours d'appréciation concernant l'annuaire papier sont excellents.

Sylvie Pourtier explique qu'elle s'en est servi pour contacter différents prescripteurs : psychiatres, médecins ou professionnels de la santé... que ça a été très positif puisque cela lui a apporté des patients nouveaux, envoyés par les professionnels qui avaient reçus et lus ce document.

MDT propose que les membres puissent choisir le nombre d'exemplaires dont ils ont besoin : 50 ex, 30 ex ou 20 ex. seront proposés au choix des adhérents pour ajuster les envois.

Vote : Pour, à l'unanimité des présents et représentés.

Monique M. témoigne de la réussite du CA à présenter l'APO dans un atelier au congrès de la FF2P où elle était présente. Elle demande que le CA soit applaudi pour cette réussite. MDT précise que le Colloque a été l'occasion de vendre un bon nombre de N° d'Adire, en particulier le N° 25 réédité pour l'occasion et aussi le N°20 « Les voies du corps » édité lors du 20^e anniversaire de l'association. *Stéphane D.* reconnaît que son a priori négatif sur cette participation n'était finalement pas fondé et dit sa satisfaction de voir le résultat très positif constaté.

Point 3 : Rapport financier de la trésorière.

Sonia Mangasaryan présente le rapport financier.

Le déficit existant depuis 2014 persiste mais il est moins important.

78 membres inscrits en 2014 soit 15 membres de moins en tout ; certains sont partis mais d'autres nouveaux sont arrivés sans combler le déficit d'inscriptions. Les frais de fonctionnements restent constants.

On espère que le dernier ADIRE se vendra bien car on a tablé là-dessus dans notre commande.

Quant à la fête des 30 ans de l'AAPO, on a posé comme préalable d'essayer d'en couvrir les frais par les

[Tapez un texte]

participations ; à voir...

La refonte du site Internet a été un investissement important. L'intégration du blog et de l'annuaire dans une seule et unique architecture a obligé à tout repenser et à construire quelque chose de totalement nouveau, et non de compléter ce qui existait déjà. C'était la condition nécessaire pour avoir un site facile à animer et à faire évoluer sans difficulté.

Vote : le rapport financier obtient l'unanimité des présents et représentés.

Point 4 : Renouvellement du mandat des membres du CA et appel à candidature

Maureen B. confirme qu'elle représente sa candidature au CA. Elle prend un moment pour expliquer qu'elle trouve l'équipe soudée et dynamique. Elle exprime aussi son désir de faire avancer activement les projets de l'association. Le CA relance les demandes de candidatures aux adhérents présents à l'AG.

Emergent peu à peu les envies de se présenter de *France Radenac* et de *Romaric Lescure* qui, après mûre réflexion, confirment en déposant leurs candidatures.

Les membres du CA se mettent d'accord sur les dates des prochains CA de 2015 :

10-11 et 12 avril / 3-4 et 5 juillet / 6-7 et 8 novembre.

Vote renouvellement de Maureen B. : élue à l'unanimité des présents et représentés.

Vote candidature de France R. : élue à l'unanimité des présents et représentés.

Vote candidature de Romaric L. : élu à l'unanimité des présents et représentés.

Interruption pour tenue du CA

L'AG reprend et MDT lit le CR du CA.

Point 5 : Accord financier

Sonia M. explique que pour placer l'argent de l'association à des taux plus intéressants, l'AG doit voter pour autoriser ce placement. Ensuite, le CA devra organiser une AG extraordinaire pour voter ce changement dans les statuts.

Vote : oui à l'unanimité des présents et représentés.

Point 6 : CR des Masters Class

Monique M. présente le compte rendu des 3 rencontres des Master Class.

Le nombre de participants : 8 dont 5 sont présents à l'AG. Le thème étudié était le concept des trois formes qui avait très peu été travaillé durant la formation à Paris. Monique M. et *Michel Lamballe* ont animé le groupe avec des expérientiels et des présentations de cas le premier jour. A la 2^{ème} rencontre, il a manqué deux personnes, ainsi que Michel L. bloqué par une grève des transports. La 3^{ème} journée a donné lieu à un approfondissement du concept du nœud borroméen avec Michel L. Ce furent 3 journées riches, utiles et pleines de pistes à continuer d'étudier si les participants et d'autres en font la demande.

Monique M. confirme que les 3Formes sont vraiment une spécificité de l'APO. Des CR ont été écrits et doivent être mis en ordre. Elle s'interroge sur le bien-fondé du terme « Master Class » qui, de son point de vue, prête à confusion et devrait être revu. Sylvie P. trouve le titre décalé par rapport au travail proposé. France R. propose « Rencontres Professionnelles » ou « Etudes à l'épreuve de la Clinique ». *Sylvie Bréhinier* et *Martine Taccon-Vimeux* partagent leurs réflexions et propositions sur les MC. *Patrick Moriniaux* fait la liaison des 3F avec les autres techniques et méthodes.

Tous pensent que l'expérience est concluante et donc doit continuer.

⇒ Le calendrier pour 2015 est fixé provisoirement : 28 mars, 13 juin et 10 octobre 2015.

Point 7 : ADIRE présentation du N°27

Les opinions émises par chaque participant de l'AG sont positives sur la couverture et sur le contenu du N°.

Le CA explique qu'il souhaite faire de la photo «des pas dans le sable» l'identité graphique de l'AAPO et s'en servir pour l'annuaire, le site internet et les couvertures des prochains N°d'ADIRE. Tous approuvent cela.

[Tapez un texte]

Point 8 : Questions diverses

Patrick M. accepte d'être suppléant de Stéphane D. au CA de la FF2P.

Michel M-G., qui s'est inscrit à la commission Déontologie de la FF2P, trouve qu'il est temps que les deux associations, AAPO et SOFRAPSY, trouvent le moyen de se réunir pour se fondre en une seule structure, surtout face aux dangers extérieurs. Tous sont OK avec cette idée.

MDT fait le point sur le « métier » de psychothérapeute tel que la FF2P veut le faire enregistrer via le dossier déposé auprès du Ministère du Travail et sur les attaques subies par les instituts de formation de la part des pouvoirs publics qui cherchent à assainir et réglementer le monde de la formation professionnelle.

Michel M.G et Patrick M. évoquent avec le CA l'avenir de notre profession et du titre de psychopraticien.

Fin du CA à 18h00.